

## Qu'est-ce Que "Texte Technique" Veut Dire?<sup>1</sup>

Massiva N'Zafio

Université du Québec à Trois-Rivières

*What do the titles Technical Writing (Lannon, 1990), and the McGraw-Hill Dictionary of Technical and Scientific Terms have in common? They share a certain meaning of the adjective "technical" that does not refer to the same lexeme. Such a polysemy is rooted well beyond the scope of a simple semantic problem, and this article will attempt to retrace the avatars of this adjective. Drawing from the history of thought and the general history of literature, as well as from lexicology, this paper considers the ideological and sociological context from Greco-Roman antiquity to the twentieth century. All this made the following relationships possible: technical = scientific, technical = specialized, technical = art, and technical = technology. This article will show the impact of these pairs on text typology and will propose a less equivocal definition for the types of texts referred to as "technical," "scientific," or "specialized." This definition is based not on the concepts of science and technology, but rather on an opposition of the two concepts. A text belongs to a given category not because of its topic (content), but because of its scope (purpose).*

*Qu'ont de commun les titres Rédaction technique (Laganière, 1983), Traduction technique (Bédard, 1986), Vocabulaire technique de philosophie (Lalande)? Un certain emploi de l'adjectif "technique" qui ne renvoie pas au même référent. Cette polysémie, loin d'être un simple phénomène sémantique, a des racines profondes. Ce sont les avatars de cet adjectif que tente de retracer le présent article. En puisant à la fois dans l'Histoire des idées et dans la lexicologie, le texte explique le contexte*

---

<sup>1</sup> Cet article, pour des raisons de soumission et d'acceptation simultanées, paraîtra, légèrement modifié, dans la revue TTR.

*idéologique et sociologique qui, de l'Antiquité gréco-romaine au XXe siècle, en passant par les philosophes pratiques du XVIIe siècle et, surtout les Encyclopédistes du XVIIIe siècle, a rendu possibles les relations "technique = scientifique," "technique = spécialisé," "technique = art," et "technique = technologie." Il montre les incidences de ces relations sur la typologie des textes et propose des types de textes dits "techniques," "scientifiques," ou "spécialisés" une définition moins équivoque car fondée, non point sur les concepts de Science et de Technique avec prévalence diffuse du concept de Technologie mais sur une opposition Science et Technique, la première définie comme un savoir pour le savoir, la seconde, comme un savoir ordonné sur l'action. Un texte tient son appartenance catégorielle non de son contenu mais de sa visée. Un texte traitant de technologie est, dans tous les cas, spécialisé. Il est technique s'il est orienté vers la manipulation, l'interaction avec l'objet (artefact); il est scientifique si la recherche de compréhension des principes sous-tendant l'artefact en est la visée.*

IL EN VA DE CERTAINS MOTS COMME de certaines idées. L'usage les banalise et l'habitude leur confère une clarté et une univocité indues. Phénomène fort courant parce que caractéristique de certaines démarches intellectuelles comme le constate avec justesse Bachelard :

«Un obstacle épistémologique s'incrute sur les connaissances non questionnées. Les habitudes intellectuelles qui furent utiles et saines peuvent, à la longue, entraver. «Notre esprit, dit M. Bergson, «a une irrésistible tendance à considérer comme plus claire l'idée qui lui sert le plus souvent.» L'idée gagne ainsi une clarté intrinsèque abusive. À l'usage, les idées se valorisent indûment.» (Bachelard dans *La formation de l'esprit scientifique*)

Un de ces termes qui, à force d'usage, est devenu à ce point polysémique qu'il en est ambigu est l'adjectif «technique» pris en soi ou, surtout, utilisé comme catégorie typologique pour caractériser des textes. À son évocation, trois sens s'offrent :

- a) «technique» au sens de spécialisé, propre à un domaine particulier de l'activité ou de la connaissance (Delisle,

1994; Charnock, 1984);

- b) «technique» impliquant technologie (Vigner et Martin, 1976); et
- c) «technique» comme synonyme de scientifique (Phal, 1969).

Quelques exemples de ces emplois. L'expression «rédaction *technique*», titre de l'ouvrage de Laganière (1983), qui décrit les procédés de rédaction des textes administratifs, non littéraires, relèverait du sens (a). Le terme «technique» dans *Traduction technique* (1986), ouvrage produit par Bédard, est associé au sens (b): l'auteur, traducteur *technique*, analyse les problèmes que pose la traduction des textes traitant de technologie. Quand Foulquié (1965) écrit :

«La philosophie des sciences englobe, avec les notions classiques de sciences, d'esprit scientifique, de méthode et de l'exposé des méthodes particulières à chaque science, les problèmes proprement philosophiques constituant l'épistémologie. Ce néologisme du vocabulaire *technique* de la philosophie ... » (p. 225)

ou que Maingueneau (1990) s'interroge :

«Quel est le statut discursif que se donne l'auteur, sa figure dans le texte? Est-ce un théologien s'adressant à d'autres théologiens? Un non-théologien s'adressant à des non-théologiens? Le théologien a un vocabulaire *technique*.» (p. 32)

les emplois de l'adjectif «technique» sont tributaires certes du sens (a) mais surtout du sens (c) et ce pour des raisons fort simples : il y a exclusion du sens (b) du fait de l'absence d'allusion à la technologie; philosophie et théologie sont des "sciences", science entendue au sens large de «pures connaissances, réflexions, indépendantes des applications» (Lalande). La première «parce qu'elle n'est autre chose que l'application de la raison aux différentes choses sur lesquelles elle peut s'exercer»(D'Alembert, 1965), et la seconde, parce qu'étant l'étude (logos) des questions relatives à Dieu (theos). Tous ces emplois infèrent une équation étrange : «technique = scientifique = spécialisé». Et cette équation, à son tour, soulève au moins deux questions :

- i) y a-t-il, ici, égalité sémantique donc équivalence entre les trois termes? Si tel est le cas, l'adjectif «technique»

serait-il synonyme de «scientifique»?

- ii) si le qualificatif «spécialisé» caractérise ce qui est scientifique *et* technique à la fois, ces deux termes, logiquement, ne peuvent être réductibles l'un à l'autre. D'où vient qu'en dépit de cette logique l'adjectif «technique» puisse, lui, inclure *et* «spécialisé» *et* «scientifique» devenant ainsi un collectif?

Répondre à la première question imposerait une longue démonstration qui puiserait autant dans la philosophie générale que dans l'Histoire des idées. Il s'agirait, fondamentalement, de distinguer la science de la technique, distinction inévitable que nous ne ferons qu'effleurer vu ses importantes implications épistémologiques et, également, le cadre trop étroit du présent texte<sup>2</sup>. Nous nous efforcerons, par contre, de trouver une réponse à la seconde question, celle de polysémie du qualificatif «technique» en tentant de suivre les avatars de cet adjectif à travers le temps. Nous essaierons de décrire le cadre socio-linguistique qui a rendu possibles les relations «technique = scientifique» et «technique = technologie». La problématique qui nous occupe étant le sens à donner à l'expression "texte technique", les catégories typologiques que sont les textes dits "techniques", "scientifiques", "spécialisés" semblent en effet admises comme allant de soi, nous terminerons par quelques considérations sur les implications de ces relations sur la caractérisation des textes.

L'hypothèse que nous posons est que si «technique = scientifique = spécialisé», ce n'est pas que le sens des deux derniers adjectifs ait dérivé au fil du temps mais, plutôt, parce que l'adjectif «technique» est, essentiellement, ambigu. Il tient cette ambiguïté sémantique de l'ambivalence idéologique de la pensée occidentale à l'endroit de la Technique comme phénomène humain et comme concept. Plus qu'un phénomène sémantique, le passage du terme «technique» comme substantif à l'adjectif est le reflet de l'histoire de l'évolution d'une attitude, évolution forcée par le cours des choses.

Une des difficultés qui s'oppose à toute discussion sur les mots comme «technique» est la confusion entre le phénomène, le concept et le terme. Le premier relève de la sociologie ou, plus lointainement, de l'Histoire des idées; le second, de la philosophie et, le troisième, de la lexicologie. Nous prendrons

---

<sup>2</sup> Nous avons amplement traité de cette opposition dans notre thèse *Ontologie des textes dans un discours de spécialité* (1995 : 38-56), Université de Montréal.

d'infinies précautions pour distinguer ces trois niveaux d'appréhension. Le phénomène, on l'aura remarqué, sera orthographié avec une majuscule (Technique). Le concept ne portera pas de marque (technique) et le terme sera circonscrit par des guillemets («technique»).

Pour poser clairement les prémisses de cette réflexion, remontons à l'étymologie du terme «technique». Sous le mot grec *tekhnê*, on obtient : «savoir-faire dans un métier» ou encore «métier, habileté à faire quelque chose, art» (Foulquié, 1965 : 214). À l'origine, la technique désignait donc un savoir ordonné sur l'action : un *savoir-faire*. Or l'action (ou le faire), parce qu'elle oblige à un usage utilitariste de la pensée (le savoir), a été assimilée au travail manuel. Le sort de la technique comme concept sera tributaire de cette assimilation dont les effets vont marquer l'attitude face au phénomène, de l'Antiquité gréco-romaine à la Renaissance voire, jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle.

### L'attitude anti-techniciste des penseurs grecs

Qui s'est intéressé à l'Histoire de la pensée ne peut s'empêcher d'être frappé par un certain paradoxe : le sort réservé à la chose Technique en tant que phénomène humain, sort tenant du mépris ou de la méprise selon le cas<sup>3</sup>, d'un côté, et le rôle capital joué par cette même Technique dans la survie de la race humaine, de l'autre. Mépris dont s'indignera d'ailleurs Diderot dans ces mots célèbres dignes d'être gravés en lettres d'or :

«On a plus loué les hommes occupés à faire croire que nous étions heureux que les hommes occupés à faire que nous le fussions en effet. Quelle bizarrerie de nos jugements! Nous exigeons qu'on s'occupe utilement, et nous méprisons les hommes utiles. Les artisans se sont crus méprisables parce qu'on les a méprisés [...]» (Diderot dans

---

3. Nous pensons notamment à la thèse du refus des machines comme cause de stagnation technique, défendue par A. Aymard, historien de l'Antiquité dans *Histoire générale du travail* (1943). Selon Aymard, l'Occident, plus que l'Orient, avait les prédispositions intellectuelles, était doté d'un «véritable esprit scientifique» pour faire en sorte que la science métamorphosât le visage de l'humanité. Ce miracle ne se produisit pas. «L'ingéniosité apportée à utiliser les propriétés de la matière et à domestiquer les grandes forces naturelles, pour combattre l'ennemi ou pour amuser curieux et naïfs, a pratiquement fait place à l'indifférence lorsque cette exploitation et cette maîtrise eussent pu servir à diminuer la misère et la peine physique des hommes.[...]Ainsi, ce n'est pas par ignorance que l'Antiquité a péché, mais par refus.» Ethnocentrisme ou critique objective?

*Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des Sciences des Arts et des Métiers*, sous l'article «Art»).

Cette attitude prend ses racines dans la philosophie gréco-latine. Ces Grecs, ne l'oublions pas, ont engendré le concept de «science pure»<sup>4</sup> par l'invention des opérations intellectuelles raffinées sur les idées (la philosophie), les formes (la géométrie), les nombres (l'algèbre), les astres (l'astronomie), l'organisation de la Cité (la politique), bref ils ont engendré nombre de nobles concepts, fondements de la pensée occidentale. Les Romains, pour leur part, ont imaginé les modes de gestion de la chose publique (le droit, l'administration et, d'une certaine manière, l'art de faire la guerre). Et pourtant ces hauts niveaux de raffinement intellectuel n'étaient pas accompagnés d'un degré égal de développement technique. À ce paradoxe, ce «blocage technologique»(Gille, 1980), il existe deux raisons, l'une matérielle et l'autre idéologique. La totale absence de la Technique découle de l'abondance de la main d'oeuvre servile, certes, mais surtout d'une certaine attitude face à l'activité pratique. Dans *Politique*, Aristote écrit :

«Il y a deux sortes d'instruments : les uns inanimés, les autres animés. C'est ainsi que, pour la navigation, le gouvernail est l'instrument inanimé, le pilote l'instrument animé. Dans tous les arts (entendons «métier»), l'ouvrier est une variété d'instrument. Un bien est un instrument d'existence; les propriétés sont une réunion d'instruments, et l'esclave une propriété instrumentale animée, supérieure à toutes les autres.»  
(*Politique, Livre I, Chapitre 1*)

Se trouvent ainsi légitimé l'esclavagisme et discréditées les techniques. Il est amusant et quelque peu navrant de lire avec Schuhl (1969) dans *Machinisme et Philosophie*, l'histoire de ces nombreux savants grecs qui ont dû taire leur savoir pratique à cause du mépris associé à la pratique. Ainsi Archimède, le géomètre bien connu.

«Archimède, écrivait Plutarque, a eu le coeur si haut et l'entendement si profond [...] qu'il ne daigna jamais laisser par écrit aucune oeuvre de la

---

<sup>4</sup> Nous entendons «science pure» au sens non universitaire du terme. Par là, nous voulons désigner toute activité de cognition qui a pour finalité la connaissance en soi résultant de l'interrogation sur le fait «que les choses sont comme elles sont»(Aristote dans l'*Organon*)

manière de dresser toutes ces machines de guerre, pour lesquelles il acquit lors gloire et renommée, non de science humaine mais de divine sapience; et *répudiant toute cette science d'inventer les machines, et généralement tout art qui apporte quelque utilité à le mettre en usage, vil, bas et mercenaire, il employa son esprit et son étude à écrire seulement choses dont la beauté et subtilité ne fût aucunement mêlée avec nécessité.*» (notre italique)

Technique équivalait à métier et, à ce titre, ne méritait pas que l'esprit s'en préoccupât. Quelle noblesse en effet à spéculer sur le profil d'une faux quand les orbites des astres offrent la perfection de la sphère ou de l'ellipse? La césure Science et Technique pourrait trouver là une justification (Alain, 1958 : 259; Koyré, 1962 : 342). Le mot «technique» resta dans la langue, marqué au sceau du mépris et traînant le sens de art (sur lequel nous reviendrons d'ailleurs), de métier. Et personne ne s'en offusqua jusqu'à la Renaissance.

## **La révolution intellectuelle des philosophes du XVII<sup>e</sup> et du XVIII<sup>e</sup> siècles**

S'il n'eût pas le phénomène Technique, tout progrès matériel de la race humaine aurait été difficilement envisageable. L'homme, cet «homo sapiens sapiens» (Caratini, 1990) lui doit d'avoir domestiqué matière (le forgeage, le tissage) (Usher, 1959) et sol (l'agriculture), environnement (l'habitat) et animaux (l'élevage) (Furia et Serre, 1970). Cette vérité anthropologique effleura à peine les esprits, de l'Antiquité à la Renaissance, non pas parce que l'anthropologie n'avait pas encore été inventée (!), mais à cause des mentalités. Il faudra attendre les philosophes mécanistes du XVII<sup>e</sup> siècle et, surtout, les Encyclopédistes du XVIII<sup>e</sup> siècle pour que la Technique, comme phénomène, soit, enfin, prise en compte et considérée comme un concept méritant le statut d'objet de pensée au même titre que l'étaient la vie, la mort, la vérité, la raison, Dieu, l'être, etc. Il se produisit alors une inversion des valeurs, une réelle révolution intellectuelle qui aura pour effet de réhabiliter, psychologiquement et socialement, la Technique. François Bacon, Descartes, Leibniz et Spinoza, sont à l'origine de ce mouvement. Chez eux, la philosophie cesse d'être spéculative : elle devient *pratique* (Deleuze, 1981). Le savoir-faire, même réhabilité, demeurera néanmoins de l'ordre de l'idée car, à l'exception de Spinoza, lunetier de par son père, ni Bacon, ni Descartes, encore moins Leibniz, ne fabriqueront rien de leurs mains. Cette réhabilitation permettra cependant la formation des esprits comme Léonard de Vinci, et, plus tard, Galilée qui, eux, expérimenteront. En eux, le savoir-faire de l'artisan se trouve

conjugué avec le savoir du savant<sup>5</sup>.

Le projet encyclopédiste, fondamentalement humaniste car, outre le fait de poser pour la première fois la problématique de la diffusion des connaissances (le mot «vulgarisation n'apparaîtra dans la langue que durant la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle), visait à faire la somme du savoir accumulé. Et ce savoir avait deux fondements : la Science et les Arts. L'ouvrage que produiront les Diderot, d'Alembert, Rousseau, Voltaire, Montesquieu fera école en instituant, en dépit des contestations (Mortureux, 1985), un nouveau genre : l'*Encyclopédie* (de son vrai titre *Dictionnaire raisonné des Sciences des Arts et des Métiers* (1751–1772)).

## Technique, Arts et Métiers

Réhabilitée comme phénomène, la Technique est, désormais hissée au rang de nobles préoccupations. Elle est alors assimilée avec Art ainsi que nous venons de le voir. Étrange association que celle-là. Pour la mieux comprendre, il convient d'examiner, cette fois, le mot «art». Ici, encore, nous faut-il revenir à la distinction entre le phénomène et le concept. Il existe deux pistes permettant de refaire le parcours de ce mot : la piste philosophique que propose Lalande et, aussi étrange que la chose puisse paraître, celle de la sociologie du savoir, autrement dit la structuration des connaissances.

## Art et connaissances

De l'époque médiévale au XVII<sup>e</sup> voire au XVIII<sup>e</sup> siècles, les connaissances transmises dans les institutions ou par les Maîtres, selon des modalités largement inspirées par les penseurs grecs et romains, étaient fondées sur deux grands corps de disciplines. Le premier comprenait la Dialectique, la Grammaire et la Rhétorique (le Trivium); le second incluait l'Arithmétique, l'Astronomie, la Géométrie et la Musique (le Quadrivium). On donna le nom d'«*Arts libéraux*» à la somme du Trivium et du Quadrivium. Ce concept s'opposait à celui d'«*Arts mécaniques*» apparu en 1265 et qui désignait les activités

---

5. Nous savons, depuis les *Études galiléennes* (1962) de Koyré, que la complémentarité science et technique, obligée par les nécessités de l'expérimentation, n'inférait aucunement l'acceptation des artisans. Et est demeuré célèbre le mépris de Galilée pour Huyghens, le lunetier hollandais qui a découvert le télescope. «Nous sommes certains, écrit Galilée, que le Hollandais, premier inventeur du télescope, était un simple lunetier qui, mariant des verres de plusieurs sortes, se trouva par hasard à regarder à travers deux verres à la fois, l'un convexe et l'autre concave, placés à différentes distances de l'oeil.» Lui, par contre, l'aurait cherché par voie de raisonnement, «per via di discorso», disait-il (notre italique).

d'engendrement d'artefacts utilitaires. Les Arts libéraux désignaient donc les activités dans lesquelles le travail intellectuel était dominant. L'actuelle dénomination de «faculté des Arts» tient son origine de la seconde catégorie de savoirs qu'est Quadrivium. En 1640, aux Arts libéraux viendront s'ajouter les Beaux-arts, pratiques ayant pour but la production du beau plastique : architecture, gravure, musique, sculpture, peinture, etc. La notion de «beaux-arts» opposée à celle d'«arts mécaniques» va se diffuser au XVIII<sup>e</sup> et prépare l'autonomie du mot dans son usage esthétique. «Cet usage, selon *Le Trésor de la langue française*, apparaît au milieu du XVIII<sup>e</sup>, notamment chez Diderot» à cause de l'importance qu'il accorde à la façon de faire, «à la création contrôlée : au (sic) technique»<sup>6</sup>. Art et Technique viennent de se rencontrer, le point qu'ils auront en commun étant le caractère utilitariste de leurs sous-produits.

L'autre piste est celle qui prendrait, comme fil d'Ariane, le concept d'Art plutôt que le phénomène. Dès le Moyen-Age, il englobait des pratiques comme «(la) magie, (la) Technique et (les) occulte». Ainsi, toute pratique dépassant l'entendement, toute activité aux effets étonnants, était considérée comme de l'Art. Le terme qualifiant ce phénomène et, par là-même, le concept, était l'«art» et avait le genre féminin et ce, jusqu'au XVI<sup>e</sup> siècle. Le genre masculin s'imposera au siècle suivant à cause de la morphologie du mot mais, continuait, du point de vue sémantique, à s'appuyer sur un fonds équivoque que souligne avec à propos Lalande. Ce concept renvoyait à deux objets symétriquement inverses : «l'artifex (artiste ou artisan) : c'est l'homme incarnant une idée, fabriquant un être que ne fournit pas la nature».

«Mais, constate-t-il, ou bien cette création est subordonnée à nos fins pratiques (arts utilitaires) ou bien elle nous subordonne à des fins idéales (beaux-arts) et satisfait, si l'on peut dire, des besoins non utilitaires : d'où, par hybridation de ces caractères primitifs de l'art, l'aspect magique, superstitieux, idolâtrique qu'il a pris aux débuts mêmes de l'humanité; d'où le dévouement, la dévotion de l'artiste à son oeuvre; d'où le culte mystique de l'art chez les plus civilisés.» (Lalande dans *Vocabulaire de philosophie*, sous l'article Art)

Cette hybridation se perpétuera jusqu'au XIX<sup>e</sup> et au XX<sup>e</sup> siècles. La dimension idolâtrique sous-tendra le concept d'art entendu au sens

---

<sup>6</sup> Nous parlerons plus loin de cet emploi au masculin et de l'opposition entre «technique» et «esthétique».

d'esthétique. La dimension utilitariste du mot s'estompera peu à peu en dépit de quelques survivances dans des expressions comme : «l'art de dresser les bêtes» (Alain), «l'art de la poterie». Le mot «art» devient synonyme de «métier», sens qui nous ramène au terme «technique», son quasi-synonyme. Maintenant qu'est évacuée l'association Technique et Art, revenons à notre relation de départ, la relation Technique et Science, afin de voir comment elle a pu traverser le XIX<sup>e</sup> siècle pour venir jusqu'à nous.

### L'apport de la Révolution industrielle

Nous avons quitté l'analyse de cette relation avec les Encyclopédistes. Grâce à eux, quand arriva la Révolution industrielle au siècle suivant, les esprits étaient préparés. La barrière, pourrait-on dire, idéologique entre Science et Technique s'était effacée. Le prototype d'homme au centre de ce nouvel espace intellectuel est le *savant-technicien*, ce scientifique qui réalise lui-même ses montages. Franklin, Volta, Tesla, etc. en électricité, Watt en thermodynamique doivent leurs découvertes à la conjonction Science et Art. La Technique désormais réhabilitée, il ne manquait plus que le capital et un certain esprit mercantiliste pour que la machine sorte du laboratoire de ces savants-techniciens et se transforme en unités de production. L'usine était née et avec elle tous les problèmes sociologiques que Marx décrira. La suite est une autre histoire.

### Après le phénomène, le terme

À l'issue de cette révolution intellectuelle du XVII<sup>e</sup> et du XVIII<sup>e</sup>, le phénomène Technique avait acquis droit de cité. Le substantif désignant ce phénomène subit alors une évolution de sens. Du sens premier de «métier, d'art» opposé à «phusos» (nature) et à «épistémè» chez Platon qu'il a longtemps gardé, il prendra, à partir de 1750, donc au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, un sens général : «qui appartient à un domaine spécialisé de la connaissance ou de l'activité». Commence à apparaître la polysémie. Est alors considérée comme la Technique toute chose inscrite dans un champ du savoir, que cette chose soit pratique ou théorique. L'adjectif apparaîtra alors, par dérivation impropre, pour qualifier cet état de fait. De là découle l'actuelle association «*technique = spécialisé*».

Durant ce même XVIII<sup>e</sup> siècle, un autre sens ajoutera à la polysémie : l'adjectif servira à qualifier les oeuvres et les textes. Il s'opposait à «*esthétique*». Un ouvrage était technique quand il portait sur la *manière de faire*, sur les procédés. Il traitait d'esthétique (l'emploi adjectivé de ce substantif

n'interviendra que plus tard) lorsque l'auteur s'y livrait à l'analyse du contenu, analyse préfigurant la critique (Diderot et ses Salons (1759-1781)). C'est sous cet éclairage qu'il faut entendre le mot de Voltaire: «Cet ouvrage est technique.» *Le Technique* était alors le substantif nommant l'activité. Comme illustration, cette citation de Diderot :

«(...)La palette particulière, *un* technique propre à chaque peintre. Qu'est-ce que *le* technique? L'art de sauver un certain nombre de dissonances, d'esquiver les difficultés supérieures de l'art [...]» (Diderot, dans Salon de 1753)

## Technique et technologie

Et l'emploi de «*technique*» évoquant «*technologie*»? Ce nouveau sens n'apparaîtra qu'au XIX<sup>e</sup> siècle (1842), époque triomphante du «système machiniste» (Picotte, 1931 : 26), de l'industrie naissante. Se substantivant au féminin, il désignera toute activité associée à cette industrie. *La Technique* s'opposait aux domaines théoriques et abstraits qui sous-tendent les pratiques industrielles. Elle désignait, en conséquence, l'ensemble de ces pratiques industrielles. Or ces pratiques, oeuvres avons-nous dit de savants-techniciens, sont une mise en oeuvre, une matérialisation de connaissances théoriques donc scientifiques. En toute chose technique il existe une composante scientifique. L'association «*technique = scientifique*» pourrait trouver, ici, sa justification.

Nous avons, à travers les lignes qui ont précédé, suivi l'évolution du terme «technique» en relation avec les termes «scientifique», «technologie», «spécialisé» (la relation Technique Art étant accessoire). La question de la polysémie, reflet, comme nous l'avons vu, de l'évolution d'une attitude, n'aurait intéressé que les philosophes et les historiens n'eût été de son incidence sur la typologie des textes. Cette incidence en fait une question générale de linguistique du texte. Car il est des textes qui sont dits «techniques», «semi-techniques», «très techniques»; d'autres, «spécialisés», «semi-spécialisés», «scientifiques», etc. Tous ces qualificatifs donnent à entendre que leur contenu, de la manière dont il est encodé, présente un certain écart par rapport à la langue générale. Ces étiquettes catégorielles renvoient, de ce fait, à des degrés de spécialisation des textes en langue de spécialité. Au centre de cette typologie implicite, il est au moins une question fondamentale : «*qu'est-ce que «texte technique» veut dire en français contemporain?»*

## Qu'est-ce que «texte technique» veut-dire?

*Tout et rien.* Il catégorise un type de texte par un certain contenu (la spécialisation du thème), et, par une certaine forme. Catégorisation peu discriminante car la taxinomie des domaines du savoir (les spécialisations) compte des milliers de classes (Kocourek, 1990 : 27) qui renvoient à des objets très variés. Aussi faut-il, pour éviter d'être noyé dans cette pluralité, quitter le niveau de la phénoménologie des textes et de leurs contenus et rechercher un mode de classification et de désignation plus transcendant.

## Technique comme savoir ordonné sur l'action

Posons qu'il existe deux types de savoir, de connaissance : le *savoir pour la savoir*<sup>7</sup>, celui qui tente de comprendre et d'expliquer pourquoi les choses sont comme elles sont. Ce savoir serait la *Science*. Et un autre *savoir ordonné sur l'action*, qui utilise la connaissance, non pour comprendre mais agir sur le réel, le transformer. C'est la *Technique*. Ces deux savoirs sont homologues, et peuvent avoir des objets communs. Seule la finalité va les distinguer. La Science peut prendre pour objets la médecine (la science du maintien de la santé), la biologie (la science des organismes vivants), la technologie (la recherche des lois et principes sous-tendant les artefacts), le droit (l'étude des principes de droit), etc. La Technique peut porter sur les mêmes objets : la médecine (l'art de mener une auscultation, une intervention chirurgicale, par exemple), la biologie (l'analyse d'un organisme vivant avec ou sans instrument, etc.), la technologie (la production d'artefacts), le droit (l'art d'instruire une cause, de mener une plaidoirie, etc.). Science et Technique, comme instances, peuvent donner lieu à autant de manifestations discursives. La première engendrera des discours du genre traités théoriques; la seconde, des discours orientés vers la pratique. On peut, en un tableau, résumer ces vues (voir le tableau à la page suivante).

Dire donc d'un texte qu'il est technique, c'est affirmer deux choses :

- a) que son contenu est spécialisé et
- b) que ce contenu est orienté vers la pratique.

«Technique», comme adjectif, ne préjuge en rien de la nature de cette

---

<sup>7</sup> Nous préférons, par économie, poser la définition de la science comme postulat car l'explication, à cause des nombreuses ramifications épistémologiques, en serait fort longue.

<b>Savoir</b>	<b>Objet</b>	<b>Résultat</b>	<b>Manifestation discursive</b>
<b>Science</b>	Médecine	Science du maintien de la santé	Traité théorique, textes fondamentaux, etc.
	Biologie	Science de la vie	Traité théorique, textes fondamentaux, etc.
	Technologie	Recherche des lois et principes sous-tendant les objets techniques	Traité théorique, textes fondamentaux, etc.
<b>Technique</b>	Médecine	Méthodes d'intervention chirurgicale	Protocole chirurgical
	Biologie	Dissection d'organismes vivants	Protocole expérimental
	Technologie	Production d'artefacts	Consignes de fabrication

spécialisation. Un texte juridique peut être technique au même titre qu'un texte de technologie, à la condition que soit prévalante la finalité pragmatique. Le contenu constitue une condition nécessaire mais pas suffisante; la finalité, une condition nécessaire *et* suffisante. Seule cette dernière est déterminante.

Prenons un texte traitant d'artefact (carburateur, robot, traitement de données, etc). Cet objet spécialise le contenu (proposition (a)) et peut faire du texte un texte technique ou scientifique. Aussi est tautologique l'emploi de «technique» au sens court de «spécialisé» car tout texte technique, parce qu'il porte sur objet, est nécessairement spécialisé. Pour assumer pleinement le statut de «technique», il faut que le propos soit orienté vers la pratique : fonctionnement, description, utilisation, entretien, etc. Que cet objet soit le droit, la même argumentation vaut : le domaine spécialise le texte et la visée

l'affecte dans la catégorie «technique» ou «scientifique».

### «Technique» pour «scientifique»

Nous sommes en présence de deux termes d'égale importance. L'entité Science et l'entité Technique, nous le disions, sont homologues. Elles ont le même poids en tant que concepts. On ne peut, épistémologiquement, prendre l'une pour l'autre. Elles peuvent admettre un objet commun mais produire, au niveau discursif, des textes qui peuvent ressortir de l'une *ou* de l'autre. Dire d'un texte qu'il est scientifique, c'est constater deux faits :

- a) que le contenu est spécialisé et
- b) que ce contenu est orienté vers *le savoir pour le savoir*.

Un texte de droit, peut, à ce titre, être scientifique si la théorisation, la recherche de compréhension des principes de droit en sont la visée. C'est donc une inconséquence que d'entendre «technique» pour «scientifique».

### «Technique» pour «technologie»

La technologie étudie les artefacts, *les techniques*. Elle est un objet possible de *la* Technique. Technique, instance de matérialisation, peut exister sans la technologie, un de ses objets. La technologie, qui étudie les matérialités, ne peut être sans la Technique. Il peut donc avoir de la Technique sans technologie. L'inverse n'est pas vrai. En conséquence est abusive la réduction de la Technique à son objet : la technologie.

En définitive, l'adjectif «technique» est un collectif bien malcommode parce que le concept dont il dérive a toujours été problématique dans l'Histoire des idées. Chaque siècle lui a conféré un sens reflet d'un certain *épistémie* (Foucault, 1965), une certaine façon d'appréhender et de comprendre le monde. Le XX<sup>e</sup> siècle ne fait défaut à cette dynamique. Qu'il suffise, en cela, de penser à ce halo de magie, semblable à celui qui a jadis entouré le mot «art» et qui enveloppe, en cette fin de siècle, les termes «haute technologie» et «technologie de pointe» (Moralli, Dauvisis et Sicard, 1991).

L'on continuera à entendre «technique» au sens de «spécialisé» ou en le réduisant à celui de «technologie». Ainsi va la langue, suivant lentement son cours dans le lit de l'Histoire, au gré des courants dominants. Face à cette mouvance, il peut paraître dérisoire de proscrire ou, pis encore, d'interdire. Si l'on peut parvenir, en allant au-delà de l'immédiateté des faits de langue, à expliquer et à comprendre pourquoi les choses sont comme elles sont, on aura fait oeuvre utile. Car les faits de langue sont un comportement. Et en

tant que tel, ils subissent l'influence des époques autant qu'ils y participent. Certains termes sont plus richement marqués que d'autres, recelant pour le linguiste autant d'information que l'artefact pour l'anthropologue. Ainsi le mot «technique».

## Références

- Alain. (1958). *Esquisses de l'homme*. Paris: Gallimard.
- Aristotle. *Politique*. Livre 1.
- Aymard, A. (1943). *Histoire générale du travail*. Paris: Librairie Félix Alcan.
- Bachelard, G. (1969). *La formation de l'esprit scientifique : contribution à la psychanalyse de la connaissance objective*. Paris: Vrin.
- Bédard, C. (1986). *Traduction technique*. Montréal: Linguatéc.
- Caratini, R. (1990). *Dictionnaire des découvertes*. Édition n°. 1.
- Charnock, R. (1982). Technicité et facilité linguistique. *Langues modernes* (76)1, 27–39.
- Deleuze, G. (1981). *Spinoza, philosophe pratique*. Paris: Éditions de minuit.
- Delisle, S. (1994). *Text Processing without a priori domain knowledge : semi-automatic linguistic analysis for incremental knowledge acquisition*, Thèse de doctorat en informatique. Université d'Ottawa.
- Diderot, D. (1969). *Dictionnaire raisonné des Sciences, des Arts et des Métiers*, Compact edition. New York : Readex Microprint Corporation.
- Foucault, M. (1965) : *Les mots et les choses : une archéologie des sciences humaines*. Paris: Gallimard.
- Foulquié, P. (1965) : *La Connaissance. Cours de philosophie*, 3<sup>e</sup> édition. Paris: Édition de l'École.
- Furia, D.& Serre, P-CH. (1970). *Techniques et Sociétés. Liaisons et évolutions*. Collection U. Paris: Armand Collin.
- Gille, B. (1980). *Les mécaniciens grecs : la naissance de la technologie*. Paris: Seuil.

- Kocourek, R. (1991). *La langue française de la technique et de la science*, Oscar Brandstetter Verlag, GMBH, Wiesbaden.
- Koyré, A. (1962). *Études galiléennes*. Paris: Hermann.
- Laganière-Cajole, H. (1983). *Rédaction technique*. Sherbrooke: Éditions Laganière.
- Le Rond D'Alembert. (1986). *Essai sur les éléments de philosophie*. Paris: Fayard.
- Maingueneau, D. (1991). *L'Analyse du discours. Introduction aux lectures d'archives*. Paris: Hachette.
- Moralli, D., Dauvisis, M.-C., & Sicard, B. (1991). *Culture technique et formation*. Presses Universitaires de Nancy, Actes du colloque organisé par l'Association des enseignants et des chercheurs en sciences de l'éducation (AECSE).
- Mortureux, M.-F. (1983). *La formation et le fonctionnement d'un discours de vulgarisation scientifique à travers l'oeuvre de Fontenelle*. Paris: Didier Érudition.
- N'Zafio, M. (1995). *Ontologie des textes dans un discours de spécialité*, Thèse de doctorat en linguistique. Université de Montréal.
- Phal, A. (1968). «De la langue quotidienne à la langue des sciences et des techniques», *Le Français dans le Monde*, 61.
- Picotte, J. (1931). *La pensée technique*. Paris: Librairie Félix Alcan.
- Schuhl, P.-M. (1969). *Machinisme et Philosophie*, 3<sup>e</sup> édition. Paris: PUF.
- Usher, J. P. (1959). *A History of Mechanical Inventions*. Harvard University Press.
- Vigner, G. & Martin, R. (1976). *Le français technique*. Paris: Hachette et Larousse.